

DEBUT DU JEÛNE DU RAMADAN

Les musulmans du Burkina sur la même longueur d'onde



Grand Imam El Hadji Salam Tiemtoré

Dans le monde musulman, c'est parti pour un mois de pénitence avec le carême qui vient de commencer. Sur le plan religieux, le jeûne du ramadan constitue l'un des cinq (5) piliers de l'islam. Ces cinq piliers sont les suivants :

- 1) La profession de foi ou chahâda
- 2) La prière rituelle cinq fois par jour
- 3) Le jeûne du ramadan
- 4) Le pèlerinage à la Mecque
- 5) L'aumône rituelle.

C'est donc une obligation religieuse pour les croyants musulmans de faire le carême. Cependant il y a des exceptions qu'on peut tolérer. C'est notamment le cas des vieilles personnes, des malades etc...

Durant un mois, ils vont consentir d'énormes sacrifices : prières, abstinence, jeûne. Ainsi, après avoir mangé au petit matin, on s'abstient de boire et de manger jusqu'à la tombée du soleil.

Contrairement aux précédentes années où le début du mois de carême au Burkina entraînait toujours des polémiques et poussait les musulmans à faire le carême en rang dispersé, cette année, les violons ont été accordés. Tous les musulmans - une fois n'est pas coutume - sur la même longueur d'onde ont entamé ensemble le lundi 18 avril 1988, le jeûne. Nul doute qu'ils fêteront ensemble l'Aïd el Fitr marquant la fin de ce mois de pénitence.

C'est un évènement important dans le milieu musulman burkinabè, qu'on ait débuté ensemble, nous a précisé le grand imam de ouagadougou, El Hadj Abdoul Salam Tiemtoré que nous avons rencontré en son domicile de Larlé. Il était tout heureux et n'a pas caché sa grande satisfaction en souhaitant que les musulmans se donnent davantage la main pour la sauvegarde de la religion. Pour le jeûne de cette année, il a souhaité que le tout puissant accorde sa bénédiction à tous les fils du Burkina.

Il a insisté sur le travail. Autant le jeûne est une obligation, autant le travail en est une. Il faut que ceux qui font le carême, acceptent travailler comme ils le faisaient de par le passé.

Concernant les cas spécifiques des malades, des voyageurs (plus de 85 km), les femmes enceintes, ils ont la possibilité de se racheter après le mois de carême. Les vieilles personnes qui ne sont plus à même de faire le carême peuvent, chaque soir consentir une aumône.

LE FESTIN DES SOIRS LA SPECULATION SUR LA GLACE

Le mois de jeûne est aussi le mois des folles dépenses pour certaines personnes. Le soir quand vient l'heure de manger (casser le carême) que ne voit-on pas dans certaines familles. On aligne toute sorte de mets et de boissons non alcoolisées. Du gaspillage à la limite dirait-on, car, du reste ce n'est pas une obligation que de dépenser si chèrement.

Pour la fin du carême de la journée, un petit repas suffit nous a précisé El Hadj Tiemtoré. Il invite les plus nantis à partager leurs repas avec les plus nécessiteux. "Dieu le recommande ainsi".

Le mois du carême, c'est aussi le temps de spéculation sur la glace. Chaque soir c'est la ruée vers les points de vente de glace. Eh bien les prix montent en conséquence chez les revendeurs. Ces derniers se refusent même de vendre la barre entière. En vendant au détail ils spéculent encore plus. La barre de glace fait normalement 350 F aux consommateurs mais avec les revendeurs il faut déboursier au moins le double sinon un peu plus. Qu'à cela ne tienne, chacun tient à avoir un petit morceau pour rafraîchir son eau au zom koom du soir. Nos deux brasseries sont débordées, elles ne peuvent plus satisfaire la demande en glace. Leur capacité est bien limitée pour le simple fait, qu'elles ne sont pas des usines de fabrication de glace. Elles font accessoirement cette activité à cause du surplus de froid qu'elles enrégistent. La SO.B.BRA. a une capacité de fabrication de 2360 barres de glace par jour. La Brakina, elle, ne fait que 450 barres par jour.

Pendant les périodes de frais (juin à février) elles n'arrivent pas à écouler facilement ces productions.

C'est généralement au cours des mois de mars, avril, mai que les ventes sont élevées.

A ces deux sociétés, il faut ajouter toutes ces femmes qui ont des congélateurs ou des réfrigérateurs qui font de bonnes affaires pendant ce mois de carême avec la vente de la glace.